

Conseil d'UFR du jeudi 17 Novembre

Compte rendu (non officiel) réalisé par les élus des listes Collégialité et transparence

Vos élus : Marc Peigné, Anne Duittoz, Jean-Claude Soret, Gilles Lalmanach, Jean-Gabriel Bréhéret, Nadine Fresquet, Jean Fabbri, Bénédicte Montigny, Patrice Limelette, Christine Georgelin, Béatrice Barreira

Conseil restreint

Jean Fabbri demande à ce que l'on ait à l'avenir une liste des chargés de cours avec les noms, les volumes horaires dans l'UFR et hors UFR, les qualifications et la situation professionnelle exacte. Alain Verger dit qu'il va transmettre la demande aux personnels administratifs compétents et qu'il craint que cela ne retarde la mise en paiement des heures ; plusieurs membres pensent que cela ne sera pas le cas car on devrait pouvoir avoir ces informations au travers des tableaux remplis par les Directeurs de Départements sans alourdir le travail des personnels administratifs de l'UFR.

On examine les différents vacataires.

Vote favorable à l'unanimité pour le recrutement des chargés de cours.

Conseil plénier

1°) adoption du compte-rendu du précédent conseil

a) Retour sur la phrase du compte-rendu du 16 Juin 2011 concernant le poste en immunologie. On va réécrire la phrase.

b) Demande d'insérer :

"une discussion s'engage sur l'envoi par certains élus, sur la liste de diffusion électronique "enseignants-sciences" d'un compte-rendu -non officiel - des conseils d'UFR. Le directeur s'y oppose » et Alain Verger demande que soit précisée la raison du refus « car il ne souhaite diffuser au travers de cette liste que les comptes-rendus officiels "

Vote à l'unanimité du compte-rendu moyennant les modifications.

2°) Budget UFR

Présentation générale par Alain Verger : l'Université demande à ce qu'environ 20 000 euros soient mis en réserve par l'UFR sciences suite aux nouvelles dispositions financières. Pour l'Université, elle devra mettre en réserve 500000€.

Budget de l'UFR 662 500 €

Recettes prévues 128 000 euros: Taxe apprentissage 55000 €, ressources fléchées (Antenne de Blois, Conseil Général ...) ; Master en production animale en apprentissage 30 000 et 20 000 pour le Master délocalisé au Vietnam.

La gestion des fluides est maintenant à la charge de l'UFR, (517 000 euros prévus en recettes de la part de l'Université) baisse par rapport à l'an dernier (531 000€) car des bâtiments sont maintenant désaffectés et l'université ajuste les dotations au plus près. Forte baisse de la somme allouée sur les déchets mais la somme prévue couvrira les dépenses.

Projets Com : l'UFR avait un projet de salle de TP mutualisée avec achat de matériels scientifiques (montant de 650 000 euros). L'autre projet (livre de physique) n'est pas retenu par l'Université : la généralisation de l'outil informatique rend peut-être cela « obsolète ». Retenus : local archives UFR, équipement des 6 salles de cours en vidéo projecteurs (30 000€) et réaménagement de salles informatiques (30000€). La ligne Projets Com est artificiellement en hausse car aux 54 800 euros de l'an dernier doivent être ajoutées les sommes allouées pour des réaménagements de bâtiments divers.

Jean-Claude Mardon présente la ventilation du budget de l'UFR entre les différents Départements ou services de l'UFR.

Les heures fléchées « Personnel » concernent les moniteurs de CRL, de salles informatiques, les surveillants (pensez à faire des économies) et les contrats payés pour remplacer des personnels IATOSS. Les salaires des personnels titulaires ne sont pas compris dans le budget présenté. La réserve comprend celle habituellement faite plus celle légale exigée par l'Université (19 500€). Il reste après tout cela 425 250 euros à répartir et les règles établies les années précédentes ont été reconduites ; cela conduit à la ventilation proposée dans le document ci-joint.

A propos de la Caisse d'Auto-Financement centralisée (CAF) : les réserves de fonctionnement ne se reportent pas contrairement à celles d'investissement. Le reliquat du budget de l'UFR constaté au 17 Novembre : 80 000 euros. Les crédits ouverts ne représentent qu'un pourcentage de la dotation des départements; les sommes CAF restent disponibles pour le département mais doivent être utilisés en investissement ou à la fin de l'année pour combler un déficit en fonctionnement. Les CAF non utilisées seront reportées l'an prochain.

En février, on devrait avoir un réajustement et il faudra refaire des projets pédagogiques et retravailler les projets COM, en particulier pour la plateforme commune dont plusieurs membres du conseil soulignent l'intérêt.

La répartition est votée à l'unanimité moins 4 abstentions.

Jean Fabbri demande la mise au vote de la motion suivante :

<<La dotation de l'Etat à l'université et donc sa distribution au sein des composantes de l'université, ne permet pas à l'UFR S&T de remplir dans de bonnes conditions toutes ses missions. La ventilation au sein de l'UFR n'est pas en cause.>>

Après une longue discussion sur la réelle nécessité de cette motion, elle est adoptée avec 13 pour, 12 abstentions, 1 contre.

Le conseil remercie Jean-Claude Mardon pour son travail.

3) Demande de subvention

Les journées de Physique-Chimie, coorganisées par l'IRES, auront lieu Mardi 10/Mercredi 11 Avril 2012 pour la première fois sur l'UFR Sciences et au Lycée Descartes. Environ 350 participants attendus. Budget total 5000 euros. Demande de subvention : 1000 euros.

Vote : Unanimité Pour

C. Chevrier demande une subvention pour fêter les 10 ans du Master délocalisé au Vietnam , le 3 décembre 2011 à Hanoï avec un groupe breton Franco-Vietnamien. Budget 7000 euros
Demande de subvention : 500 euros.

Vote : Unanimité pour

4) Elections

a) Délégué Relation Internationale de l'UFR

Seule candidate après le mail envoyé par Alain Verger faisant appel à candidature : Elisabeth Huguet.

Elle est élue à l'unanimité.

b) Représentants du secteur Sciences au Conseil de la documentation

Candidats : Marina Ville (CR CNRS), Xavier Beckaert (MCF)

Les deux collègues sont élus à l'unanimité.

5) UE libres

Liste des UE retenues : celles de l'an dernier sont reconduites. Il y a 7 UE sur budget de l'UFR (7x 30= 210 ETD) et 3 directement sur le budget du SEVE.
Adopté à l'unanimité.

7) Classement des missions Erasmus

Classement des demandes dont le financement ne devrait pas poser problème.

Enseignants (STA) qui vont enseigner dans une autre Université : C. Cocirta, à Ishi, en Roumanie,

Mission (OM, organisation de la mobilité entre notre Université et une autre Européenne) : Xavier Beckaert, à Craiova en Roumanie et B. Schmaltz, Umeå en Suède.

Après qu'A. verger ait précisé que le financement de ces 3 projets est presque sûrement garanti mais qu'il faut effectuer un classement des demandes, le conseil privilégie les nouveaux partenariats et adopte à l'unanimité le classement suivant:

- B. Schmaltz
- X. Beckaert
- C.Cocirta

8) Mise à jour du référentiel des tâches :

Sont affectées à l'UFR 1520 heures qui englobent ce référentiel, les primes pédagogiques (dont peuvent bénéficier les PRAG et les PRCE) et les heures pour le CRL.

Question sur le rôle du correspondant Handicap qui, englobé avec celui de correspondant pédagogique (qui donnait lieu l'an dernier à une décharge de 32 h etd), donnerait lieu à une décharge de 40 h etd (soit 8h de plus que l'an dernier) : le correspondant Pédagogique et Handicap sera Dominique Pierre et le correspondant technique est Annie Boutault. On ne peut cumuler plus de 64 hetd dans le référentiel et en tout 96h y compris les primes pédagogiques.

Question sur les seuils : ils correspondent à peu près aux seuils d'ouverture des diplômes.

Le conseil propose de porter de 0 à 12 H la décharge pour responsabilité d'une préparation à l'agrégation respectant le seuil d'ouverture.

Tous les BIATOSS sont exclus de ce dispositif ; or certains, par exemple pour les collègues s'occupant de la commission Hygiène et Sécurité exercent des missions supplémentaires...et cela crée un biseau avec les personnels CNRS qui eux touchent une prime. Mais ces décisions relèvent du Comité Technique paritaire

Jean Fabbri rappelle que ce référentiel devrait permettre de prendre en compte des missions qui ne correspondent pas nécessairement à des responsabilités pédagogiques ou d'année (par exemple le téléenseignement, la gestion des mutualisations, la saisie des informations des étudiants sur l'ENT). Marc Peigné regrette que le volume contraint alloué à ce référentiel empêche la reconnaissance des pratiques innovantes.

Vote sur le référentiel modifié : Unanimité.

9) Informations/ Questions

Retour du Ministère des avis d'habilitations : Joelle Lardon informe le conseil en direct de ce retour communiqué par le CEVU (qui a lieu en même temps) qui concerne Géosciences et Environnement et Imacof.

Licence : "Avis défavorable.

Ensemble ne correspondant en aucun cas à une Licence Sciences de la Terre (trop de bases manquantes) incompatible avec une poursuite en Master STUE ; le parcours L3 IMACOF apparaît comme l'orientation préférentielle pour le Master local dans la même discipline."

Master : "Avis défavorable.

L'ensemble L3 IMACOF et le M reprennent un IUP du même intitulé. Compte tenu de remarques sur la Licence STUE et ce Master (ainsi que les problèmes en recherche), nous

suggérons de regrouper les forces en E-C du domaine pour le montage et la mise en place d'une Licence Professionnelle (dont les débouchés existent d'après le dossier)."

Cet avis est orthogonal à l'évaluation AERES. Il soulève une vive émotion au sein du conseil unanime ; J Fabbri ajoute qu'il faut réagir rapidement à l'avis du ministère mais que de par son expérience au CNESER il pouvait dire que celui-ci n'est pas irrévocable ; les discussions avec le ministère (navettes) les débats en CNESER permettent de modifier dans un certain nombre de cas les avis.

Le conseil d'UFR adopte à l'unanimité la motion suivante :

<<Le conseil d'UFR du 17 Novembre, apprend avec stupeur ce jour l'avis négatif porté par le Ministère sur l'existence même de la filière Sciences de la Terre et Environnement. Cette filière dans sa cohérence Licence-Master adossée à une équipe de recherche aux travaux reconnus joue un rôle structurant dans l'ensemble du paysage scientifique et pédagogique de l'UFR. Le Conseil apporte son soutien aux collègues, déjà affectés par la mise en cause unilatérale du projet d'équipe d'accueil (malgré les avis favorables de l'AERES). Le conseil attend du Président de l'Université qu'il défende l'existence de l'intégralité de ces formations qui ne peuvent se réduire à une Licence Pro. >>

Autre diplôme sur la sellette : Master Biologie évolutive et intégrative, la spécialité Infectiologie aurait un avis réservé du fait de la restructuration proposée.

Le Master Matériaux est en cours de remontée vers le Ministère après une forte restructuration suite à avis C . Du coup on peut être inquiet quant à son habilitation.

Calendrier prévisionnel pour la signature du futur contrat :

Le 24 Novembre, premier entretien avec l'équipe présidentielle au Ministère. P. Hetzel vient le 12 Janvier la version finale du contrat doit être prête pour le 6 février et la signature devrait avoir lieu début Avril.

Dans le précédent conseil, on avait évoqué le glissement vieillissement/technicité ; lors d'une publication d'un poste vacant d'un ingénieur redevient technicien ou assistant-ingénieur car l'Université demande à un repyramidage pour des raisons budgétaires. Il ya un réel problème concernant la promotion des personnels IATOSS.

La semaine de l'Insertion Professionnelle, c'est la semaine prochaine ...

Le Jeudi 24, il y aura de nombreuses entreprises. Il y en aura 3 Tables rondes : sur les Métiers de l'eau, une liée au Master Production Animale et une sur les Métiers des Mathématiques.

Salons dans le futur :

- Salon des études supérieures Studyrama de Tours (Vinci) : 7/01/2012 ;
- Forum de l'Orientation d'Orléans : 5, 6 et 7 janvier 2012 ;
- Forum de l'orientation (ex SICLE, Salon d'information des collégiens et des Lycéens – étudiants) de Tours (Parc des expositions) : 20,21/01/2012
- Salon du lycéen (l'Etudiant) d'Orléans : 3 et 4 février 2012 ;
- Forum lycéen de Blois : 10 février 2012.
- Les Journées Portes Ouvertes (JPO) 18 Février 2012

Il est demandé à ce que les étudiants aient un message de rappel de la part de l'administration concernant les élections à l'UFR qui auront lieu le Mardi 22 Novembre . Les enseignants peuvent aussi le leur rappeler afin que le taux de participation ne soit pas aussi faible que d'habitude.

